La phrase suivante est grammaticalement intéressante : « Ze zijn (door de versperring van de gendarmen) doorgebroken » (« Ils ont passé le barrage des gendarmes »).

On y trouve la forme verbale « DOORgebroken », participe passé provenant de l'infinitif « DOORbreken », lui-même construit sur l'infinitif « BREKEN », qui fait l'objet des « temps primitifs » des verbes dits « forts ». Pour complément d'informations, consultez par exemple notre tableau des « temps primitifs » sur ce même site, où les couleurs aident à mieux comprendre trois grandes catégories de verbes irréguliers au passé:

http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=tp&ssmod=ecrit

Quand « DOORbreken » est conjugué comme participe passé à l'équivalent du passé composé, cela entraîne en néerlandais une séparation de la particule « DOOR » de son infinitif proprement dit, la particule « GE- » (commune à la majorité des participes passés) s'intercalant entre eux => « doorGEbroken ».

Il y a REJET de la forme verbale du participe passé « DOORgebroken » derrière le complément éventuel (door de versperring van de gendarmen), à la fin de la phrase. Pour le phénomène du REJET du verbe, lisez notre synthèse :

http://www.idesetautres.be/?p=ndls&mod=grammatica&smod=rejVerbes

© 2018, Bernard GOORDEN, voor de grammatica. Autres exemples à http://idesetautres.be/?p=ndls&mod=vandersteen









